

Bulletin sommaire 2014

Informations concernant les principales activités de l'association

Le Comité de l'Association des paroisses souhaite vous donner ci-après un bref aperçu des activités déployées par l'association.

Rétrospective

- Notre association regroupe aujourd'hui 93% des paroisses, ce qui augmente considérablement le poids politique de ces dernières.
- A l'occasion de la manifestation du 8 septembre «Kirche macht Sinn», les paroisses ont montré qu'elles sont décidées et capables de défendre leurs intérêts, ce qui a forcé le respect du public.
- Les paroisses ont été invitées pour la première fois à participer au forum politique («Politforum») à Thounes les 7 et 8 mars 2014. Hélas, peu d'entre elles ont répondu à cette invitation. D'où notre suggestion de proposer dès maintenant le prochain forum politique comme formation continue.
- L'Association des paroisses était représentée au sein de la commission chargée d'élaborer la nouvelle attribution des postes pastoraux de l'Eglise réformée évangélique, tout comme elle a participé à l'organisation des séances d'information y relatives. Cet exemple a souligné à nouveau la nécessité d'associer tous les partenaires à l'élaboration des solutions afin qu'elles soient solides. Il a démontré aussi que faire front commun vis-à-vis de l'extérieur était gage de crédibilité. Nous estimons que cette démarche restera la meilleure qui soit à l'avenir également.

Débat sur la relation entre l'Eglise et l'Etat

Ainsi que vous aurez pu le lire dans nos informations et la presse, la Direction de la justice, des affaires communales et des affaires ecclésiastiques a rédigé un rapport sur la relation entre l'Eglise et l'Etat, à l'intention du Gouvernement et du Grand Conseil. Le Conseil-Exécutif se fondera sur ce document pour décider s'il soumettra au législatif une proposition de développement de cette relation, et si oui, de quel genre. Il entend présenter son projet le 27 mars 2015. Le Comité de l'Association des paroisses entretient un étroit contact avec les Eglises nationales. Il fera tout ce qui est en son pouvoir afin que les intérêts des paroisses soient dûment pris en compte.

Si les paroisses ont joui jusqu'ici d'une position forte et incontestée en qualité de collectivités de droit communal, les actuels débats politiques indiquent que cette position devra peut-être être défendue avec une plus grande véhémence à l'avenir. Nous devons tout spécialement veiller à ce que les paroisses gardent leur crédibilité dans l'opinion publique. En effet, les querelles médiatisées, voire la nécessité d'administrations contrôlées par l'Etat, nuisent considérablement à la réputation des paroisses dans le public.

Nous vous prions donc instamment de demander conseil avant de mener des batailles en public. Le Comité de l'Association des paroisses se tient à votre disposition pour toutes les questions de droit ou de procédure.

Proposition: action de nouvel an dans les paroisses

Les Eglises ont besoin d'entretenir d'excellentes relations avec les responsables politiques aux niveaux des communes et du canton de Berne. Il est important qu'elles aient une image positive et qu'elles soient perçues comme un élément fort de la société. L'Association des paroisses invite par conséquent les paroisses à organiser une action de nouvel an: **adressez des vœux personnels et individualisés aux membres du Conseil communal, à votre présidente ou président de commune, aux membres du Grand Conseil domiciliés dans votre commune, indépendamment de leur appartenance politique.** Remerciez-les pour le travail qu'ils accomplissent. Formez des vœux à l'adresse des autorités pour qu'elles trouvent des solutions judicieuses aux questions qu'elles seront appelées à traiter l'année prochaine. Un tel geste contribue à l'établissement de bons contacts.

Perspective

- 10^e POLITFORUM THOUNE, 13/14 mars 2015

thème: Aménagement du territoire: camisole de force ou moteur de l'innovation pour le canton de Berne?

Le Politforum est une plateforme de formation continue et de rencontre destinée aux autorités communales. Des questions importantes pour vous également y sont abordées.

L'Association des paroisses a obtenu que les membres des conseils de paroisse y soient aussi conviés. Même si les sujets traités ne sont pas ecclésiastiques, le forum peut être un lieu de formation continue pour les conseillers paroissiaux, dans les domaines de la conduite stratégique et de la gestion de leur paroisse, et une occasion d'échanger des points de vue. La gestion des paroisses, qui sont des corporations de droit public, devient de plus en plus complexe. Il est dès lors judicieux «d'élargir un peu son horizon». Et à ne pas négliger non plus: la possibilité de nouer des contacts avec des représentants au Grand Conseil ou d'autres autorités communales.

- Séminaire spécialisé BEA, 29 avril 2015

- Assemblée générale, 9 mai 2015 à Berne

Nous attirons d'ores et déjà votre attention sur notre prochaine Assemblée générale, à l'occasion de laquelle le directeur de la justice, des affaires communales et des affaires ecclésiastiques, le conseiller d'Etat Christoph Neuhaus, présentera un exposé.

Les invitations au séminaire spécialisé BEA et à l'Assemblée générale seront envoyées dans les délais prévus.